



## SAINTE-THÉRÈSE

*Ville d'arts, de culture et de savoir*

Chères Thérésiennes, chers Thérésiens,

La situation que nous vivons entourant la COVID-19 est tout à fait exceptionnelle, et ses impacts se font sentir dans toutes les sphères de la société.

Ainsi, afin de nous conformer aux directives émises par le gouvernement du Québec, nous tenons la séance du conseil municipal à huis clos ce soir.

Nous continuons de suivre l'évolution de la situation de près, et nous mettons tout en œuvre pour prévenir la propagation du virus.

Sainte-Thérèse a outillé ses employés afin de permettre le télétravail. Les employés qui demeurent en poste pour assurer les services jugés essentiels sont en nombre réduit et sur des horaires différents.

Je rappelle que l'ensemble des bâtiments municipaux sont fermés au public, mais que les citoyens peuvent communiquer avec nous par courriel ou par téléphone.

Certains citoyens nous demandent des renseignements relatifs à l'évolution de la COVID-19 dans la région des Laurentides, dans notre région et dans notre ville.

Sachez que la divulgation de ces renseignements est de la responsabilité et sous l'autorité du Gouvernement du Québec, en collaboration avec la Direction de la Santé Publique du Québec et de ses directions régionales.

Toutefois, nos coordonnées et tous les renseignements pertinents sur les mesures mises en place à Sainte-Thérèse sont en ligne sur le site Internet de la Ville. Visitez-le régulièrement, suivez notre page Facebook et inscrivez-vous à notre infolettre pour rester informés.

Nous comprenons que vos habitudes puissent être chamboulées par certaines mesures préventives, mais il est nécessaire d'agir maintenant pour protéger la santé de tous et de chacun.

Je rappelle d'ailleurs l'importance de suivre les mesures d'hygiène et de distanciation sociale recommandées par le gouvernement du Québec. Sans oublier de garder le contact avec nos aînés, bien que nous ne puissions pas les visiter. Plus que jamais, nous devons faire preuve de bienveillance les uns envers les autres.

La Ville de Sainte-Thérèse met également des mesures d'allègement financier en place. Nous reportons le 2<sup>e</sup> versement des taxes municipales du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Nous suspendons aussi le taux d'intérêt applicable à la taxation 2020 à compter du 6 avril, et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre prochain.

D'autres initiatives ont vu le jour autour de nous. Des citoyens, des organismes et des commerçants de notre communauté font preuve de créativité pour s'adapter à une réalité qui évolue à vitesse grand V, ou encore pour venir en aide à leurs concitoyens.

Toute personne ayant besoin d'un coup de pouce peut téléphoner au 211 pour trouver un service ou un organisme pouvant lui apporter du soutien... et vous retrouverez bientôt sur notre Facebook et site internet la liste des organismes communautaires ouverts ou fermés sur notre territoire et dans certains cas des initiatives spécifiques à la situation actuelle de la pandémie Covid-19.

Enfin, je remercie tous les employés municipaux de la Ville de Sainte-Thérèse, de même que la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, qui sont à l'œuvre pour maintenir les services essentiels à la population. Soyez assurés que nous sommes prêts à intervenir en cas de situation urgente.

Je salue également le travail de toutes les travailleuses et les travailleurs du domaine de la santé, ainsi que celles et ceux qui leur permettent de prendre soin de nous!

La Ville de Sainte-Thérèse se joint au mouvement d'arcs-en-ciel qui se propage chez nous et partout au Québec pour vous rappeler que « Ça va bien aller! » par la vigilance de tous.

Il y a un pendant et il y aura un après avec lequel nous aurons à conjuguer. Et c'est ensemble dans l'entraide et le partage, que nous en ressortirons plus forts et unis comme communauté.

Merci!

*La mairesse, Sylvie Surprenant*

